

Communiqué de presse

L'OGBL s'oppose fermement à toute cession du site d'ArcelorMittal à Dudelange

La direction d'ArcelorMittal a annoncé le 13 avril 2018 son intention de se séparer de différents sites de production en Europe. Parmi les pays concernés figure le Luxembourg avec le site de Dudelange.

Pour rappel, ces cessions d'actifs doivent être opérées dans le cadre du rachat du site de production italien d'Ilva par ArcelorMittal. Le règlement européen sur les concentrations d'entreprises empêche en effet un acquéreur de détenir une position dominante sur le marché.

Confrontés au non-sens économique de cette décision, les quelques 300 salariés occupés sur le site de Dudelange se posent un certain nombre de questions quant à leur avenir immédiat et le futur de leur emploi.

L'OGBL mettra tout en œuvre pour empêcher cette cession

L'OGBL s'oppose fermement à toute cession du site de Dudelange. Seul syndicat luxembourgeois siégeant de manière permanente au Comité européen restreint du groupe ArcelorMittal, l'OGBL défendra clairement cette position, notamment lors de la réunion de ce comité en date du 17 avril 2018.

L'OGBL salue la position du ministre de l'Economie, qui désapprouve la décision du groupe de céder le site de Dudelange. L'OGBL l'invite dans ce contexte à mandater les représentants de l'Etat luxembourgeois siégeant soit au Conseil d'administration d'ArcelorMittal s.a., soit au Conseil d'ArcelorMittal Luxembourg à voter contre cette décision.

D'ici le 21 mai, date à laquelle la Commission européenne devrait rendre publique sa décision, l'OGBL participera à diverses réunions sur le sujet, organisées par la fédération européenne des syndicats de l'industrie. Des interventions, tant auprès de la Commission qu'auprès de la direction de l'entreprise, sont également programmées. Des actions syndicales transnationales sont en outre en préparation.

Les salariés ne peuvent décidément pas être les éternelles victimes des contradictions et des errances des politiques industrielles européennes.

**Communiqué par le syndicat Transformation sur métaux de l'OGBL
le 17 avril 2018**



Département Communication & Presse
Olivier Landini
31, rue du Fort Neipperg
B.P. 2031, L-1020 Luxembourg
Tél.: +352/496005-262; Fax: +352/496005-290
presse@ogbl.lu
www.ogbl.lu
www.facebook.com/ogbl.lu